

## CAHIER DES CHARGES

# OBJET : SPECIFICATIONS D'UNE POMPE A CHALEUR ABSORPTION GAZ POUR MAISONS INDIVIDUELLES

- **VERSION** : 0.1
- **DESTINATAIRES** : FABRICANTS

Spécifications du produit : PAC GAZ Absorption de chaleur pour les applications résidentielles en France		Obligatoire	Souhaitable
<b>Marché cible</b>	France (priorité) et en Europe, maisons individuelles, nouvelles constructions et les projets de rénovation		
<b>Cout cible</b>	Equivalent à la chaleur pompe électrique	X	
<b>Dimensions</b>	Aussi compact que possible		
<b>Installation</b>	Laissée à l'appréciation du fabricant car dépendant des choix techniques		
<b>Configuration</b>	L'eau comme vecteur de chauffage est la plus appliquée en Europe, mais l'air est également possible pour les bâtiments très bien isolés	X	
	Tous les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire doivent être couverts par le système (mais le système pourrait être bivalent : intégration d'une pompe à chaleur et d'un brûleur d'appoint	X	
<b>Puissance</b>	Exigences pour les maisons neuves : 4,5 kW pour le chauffage, à déterminer pour l'eau chaude sanitaire (12 kW et 23 kW pour les maisons existantes)	X	
<b>Température de sortie</b>	> 60 °C hot water	X	
	> 65 °C hot water		X
<b>Performances attendues</b>	Chauffage A++ energy label : Hs > 125% heat pump except low-temp	X	

		A+++ as an option : Hs >150% low-temp heat pumps		X
	ECS	Exigence de la partie 2 de l'ErP (selon Pr-EN-13203-6, le cas échéant) ; Etiquette d'énergie +++ (profil XL selon la NF EN 16147)		X
	Froid	Facultatif : en fonction des possibilités de la PAC		X
<b>Disponibilité ECS</b>		Débit spécifique $\geq 14$ l/min selon la norme EN 13203	X	
		Débit spécifique $\geq 18$ l/min selon la norme EN 13203		X
<b>Puissance maximale de l'équipement auxiliaire</b>		Point d'attention si le niveau A ++ doit être atteint sous ErP Lot 1, et pour un bon positionnement dans la Réglementation Thermique (RT2012)		X
<b>Température extérieur de fonctionnement</b>		Température limite de fonctionnement : - 20 °C	X	
<b>Modulation de la puissance de sortie</b>		Dépend de la configuration : 20% - 100%	X	
		Configuration bivalent possible : pompe à chaleur + système d'appoint	X	
<b>Disposition hydraulique</b>		Tous les types d'installation		X
<b>Maintenance</b>		Simple, aucune intervention à prévoir sur le circuit frigorifique	X	

## CAHIER DES CHARGES

<b>Exigences de la directive des équipements sous pression</b>	Voir DESP (directive européenne 97/23/CE - 1997 may 29th) et CTP (Spécifications techniques professionnelles pour les systèmes de réfrigération), norme EN 378	X	
<b>Sécurité des personnes et des biens</b>	Même niveau de sécurité que pour les chaudières	X	
<b>Niveau sonore</b>	Equivalent à une chaudière à condensation ou chauffe-eau thermodynamique (voir cadre de référence CERQUAL)	X	
<b>Emissions de NOx</b>	56 mg/kWh GCV (valeur calorifique brut) de carburant utilisé	X	
<b>Durée de vie</b>	> 10 ans	X	
<b>Certification</b>	CE	X	
	Certification française sur les pompes à chaleur (NFPAC)	X	